



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITÉE

E/CN.17/1997/L.10  
21 avril 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
Cinquième session  
8-25 avril 1997  
Point 4 de l'ordre du jour

PRÉPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
CONSACRÉE À UN EXAMEN ET UNE ÉVALUATION D'ENSEMBLE DE LA MISE EN  
OEUVRE D'ACTION 21

RÉUNIONS-DÉBATS AVEC LES GRANDS GROUPEs

Dialogue avec les milieux d'affaires et de l'industrie

(18 avril 1997)

Compte rendu succinct

Président : M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda), Vice-Président de la  
Commission du développement durable

Coordonnateurs : Mme Maria Cattai, Chambre de commerce internationale (CCI) et  
M. Bjorn Stigson, World Business Council for Sustainable  
Development

Intervenants : Sont intervenus les représentants des organisations et  
sociétés suivantes : Xerox Corporation; ICI; EnviroServe;  
Scudder, Stevens and Clark; Compagnie d'électricité de Tokyo;  
British Petroleum Company; Aracruz Celulose; Chambre de  
commerce internationale; World Business Council for Sustainable  
Development; Dow Chemical; et Grupo IMSA.

EXPOSÉS

Les entreprises ont fait des progrès dans le domaine du développement durable (des exemples extraits des rapports du World Business Council for Sustainable Development "Signals of Change" et de la Chambre de commerce internationale "Application de la Charte des entreprises pour un développement durable" ont été présentés). Vers la fin des années 70 et le début des années 80, les entreprises concevaient essentiellement la lutte contre la pollution en termes de nettoyage et de dépollution en aval. Aujourd'hui,

nombreuses sont les grandes sociétés mondiales à avoir adopté une démarche mieux intégrée reposant sur la gestion de l'environnement, le partenariat avec les gouvernements et les parties prenantes et la responsabilité des sociétés vis-à-vis de leur produit tout au long de son cycle de vie. Cela dit, la "révolution verte" des milieux d'affaires et de l'industrie n'en est encore qu'à ses débuts et n'a pas encore atteint de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME), notamment dans les pays en développement.

### Activités

Les entreprises ont lancé plusieurs projets et programmes en faveur du développement durable. Parmi les signes de changement évoqués lors de la réunion, on peut citer les exemples suivants :

- La Chambre de commerce internationale (CCI) a élaboré et publié une Charte des entreprises pour un développement durable peu de temps avant la Conférence de Rio. Depuis lors, dans le monde entier, plus de 2 500 sociétés ont adhéré aux 16 principes de cette charte et continuent d'améliorer leurs politiques et pratiques dans le domaine de l'environnement.
- La CCI a encouragé l'adoption de politiques relatives à l'écoétiquetage, la gestion des déchets, la diversité biologique et les changements climatiques. Elle a également mis au point un dossier consacré à la gestion de l'environnement à l'intention des entreprises.
- La société Xerox a exécuté des programmes d'amélioration du rendement écologique et d'excellence écologique. En partenariat avec les gouvernements et les parties prenantes, elle s'efforce de réduire au maximum les déchets, de suivre ses produits tout au long de leur cycle de vie, de mettre au point des produits ne présentant aucun danger, de prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles et de respecter les normes en vigueur dans le monde entier. Elle a notamment lancé des programmes de récupération de ses cartouches d'imprimerie et d'encre et d'élimination totale des déchets produits par ses usines.
- La CCI a institué un système global de sécurité, de protection de la santé et de gestion de l'environnement, recourant à différents moyens – adoption de normes, directives, procédures locales, audits, lettres d'assurance de la qualité et évaluations des résultats et des politiques – pour encourager les pratiques écologiquement rationnelles.
- De nombreuses sociétés ont adopté des systèmes de vérification et d'évaluation indépendantes de leurs résultats dont la norme de gestion et d'audit écologiques est un exemple.
- L'industrie chimique a exécuté un programme de vigilance éclairée prévoyant l'établissement de rapports sur le coût écologique et social de ses activités, l'adoption de chartes et de principes à l'intention des entreprises de ce secteur et de normes en matière de systèmes de gestion écologique.

- Au Japon, 36 groupes industriels et 137 associations professionnelles ont mis au point des plans d'action dans le domaine de l'environnement destinés à l'industrie.
- La société Scudder, Stevens and Clark gère les placements du Fonds d'investissement pour l'environnement Storebrand et Scudder dont les deux objectifs sont d'assurer des placements rentables par rapport à l'indice mondial Morgan Stanley et de montrer qu'il est possible d'obtenir un rendement élevé en investissant dans des valeurs écologiques. Les sociétés dont les titres composent le portefeuille sont sélectionnées sur la base de différents critères écologiques.
- BP s'est fixé des objectifs précis à long terme en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement, objectifs qu'elle entend atteindre au moyen de normes et de méthodes de gestion déjà en place.
- La société Aracruz Celulose a commandé à l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) une étude sur le cycle de vie du papier qui couvre tous les aspects de la gestion écologiquement rationnelle de ce cycle de vie et où figure des conclusions sur les réglementations gouvernementales, l'écoétiquetage et l'incinération.
- EnviroServe a insisté sur l'importance du rôle que jouent les PME dans le développement économique de pays comme l'Afrique du Sud tout en mettant en lumière les difficultés qu'elles rencontrent pour améliorer leur résultats en matière d'environnement.

### Obstacles

Les milieux d'affaires et de l'industrie se heurtent à plusieurs obstacles dans le domaine de la promotion du développement durable, comme le manque de motivation des PME et les politiques qui encouragent des pratiques qui s'opposent à un développement durable. Les problèmes plus particuliers qu'ils rencontrent sont les suivants :

- Beaucoup de grandes sociétés ont adopté des principes conformes au développement durable, mais de nombreuses PME n'ont pas les moyens de suivre leur exemple.
- Les impôts et les subventions favorisent souvent des pratiques qui s'opposent à un développement durable.
- L'action des entreprises en faveur du développement durable peut être entravée par des réglementations inutiles.
- Certains gouvernements et facteurs culturels s'opposent aux initiatives en faveur des parties prenantes et interventions du milieu de l'industrie.
- Le système économique, social ou juridique fait souvent obstacle au développement durable.

### Priorités

Le monde des affaires a défini plusieurs aspects prioritaires du développement durable; selon lui :

- Le développement durable doit être envisagé dans une optique à long terme.
- La confiance mutuelle entre toutes les parties prenantes est essentielle pour assurer un développement durable. Cela exige transparence et engagements faisant intervenir des principes et nécessitant l'établissement de rapports ainsi que des examens et des vérifications.
- Le développement durable exige la coopération de tous les secteurs.
- L'ensemble du monde des affaires et de l'industrie, et non seulement les grandes multinationales, doit adopter les principes d'un développement durable.
- Les gouvernements doivent fournir aux entreprises le cadre nécessaire pour leur permettre de répondre aux besoins de la société et protéger l'environnement. En particulier, les gouvernements devraient prendre des mesures visant à encourager le développement durable et abroger celles qui y font obstacle.
- Les pays en développement devraient éviter de retomber dans les erreurs des pays industrialisés.
- Le rendement écologique, la gestion du cycle de vie des produits, l'information des consommateurs, la comptabilité environnementale et la prise en compte de normes environnementales devraient faire partie des pratiques des entreprises.

### DÉBAT

Les représentants des pays ci-après ont participé au débat : Afrique du Sud, Belgique, Chine, États-Unis d'Amérique, France, Îles Marshall, Norvège, Pays-bas, Pérou, République de Corée, Suède.

Des représentants du réseau d'Europe centrale et de l'Est, du réseau international des Amis de la Terre, de Tools for Transition et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont également participé au débat.

Un représentant a demandé si les sociétés prenaient des mesures pour prévenir les changements climatiques. À son avis, ces sociétés, soucieuses avant tout de protéger leurs profits à court terme, mettaient en cause les conclusions des scientifiques concernant le réchauffement de la planète. En réponse, un participant a fait valoir que de nombreuses sociétés souhaitaient participer au débat sur les changements climatiques et appuyer des solutions globales à long terme. Un autre intervenant a reconnu qu'il fallait changer les

modes de vie, découpler l'énergie du développement économique et adopter des sources d'énergie de substitution.

Un représentant a noté qu'il était difficile de concilier la préférence manifestée par l'industrie pour des initiatives volontaires et la nécessité d'élaborer des politiques et des normes environnementales cohérentes.

Un représentant a reconnu qu'il fallait permettre aux petites et moyennes entreprises (en particulier celles des pays en développement) de satisfaire aux normes internationales (Belgique). Un participant a proposé que les grandes entreprises aident les petites entreprises à adhérer aux normes harmonisées internationalement plutôt qu'à négocier des normes inférieures pour les pays en développement.

D'autres représentants ont souligné l'importance de la participation locale (États-Unis) et de la sensibilisation des consommateurs (Pérou). Un représentant a noté que les entreprises pouvaient jouer un rôle important dans la sensibilisation des consommateurs au problème de l'environnement. En réponse, le représentant de la Xerox Corporation a exposé le programme d'information des vendeurs et des consommateurs mis en place par cette société.

Un représentant a noté que les pratiques des petites et moyennes entreprises étaient souvent très nuisibles à l'environnement (Chine). Un participant a estimé, quant à lui, que les grandes entreprises devraient appuyer les efforts que faisaient les petites et moyennes entreprises pour favoriser un développement durable.

Une organisation non gouvernementale a souligné que la dégradation de l'environnement causée par l'augmentation du volume de la production annulait les gains de productivité (Association internationale des Amis de la Terre). Un participant a répondu que le développement était aussi nécessaire que la durabilité et que la croissance économique passait par l'augmentation du volume de la production.

D'autres représentants ont évoqué un grand nombre de sujets dans leurs déclarations. L'un d'eux a proposé que le World Business Council for Sustainable Development aide à élaborer des objectifs de rendement écologique (Pays-Bas). Un autre représentant a noté la complexité des questions examinées et a demandé la création d'instances et de structures d'organisations transparentes qui examineraient ces problèmes au plan mondial et à différentes échelles (Afrique du Sud). Un autre représentant a soulevé la question du transfert des techniques : il a reconnu que les transferts avaient tendance à se faire d'entreprise à entreprise et que les gouvernements prenaient des mesures d'incitation en ce sens (France). En réponse, un participant a noté l'accroissement du transfert des techniques vers les pays en développement. Un autre représentant a estimé que les programmes de crédit-bail étaient souvent plus écologiques que d'autres méthodes de vente.

#### OBJECTIFS ET RECOMMANDATIONS

La Commission du développement durable devrait s'intéresser plus particulièrement aux trois aspects du développement durable – croissance

/...

économique, développement social et protection de l'environnement. Elle devrait fonder ses programmes sur des bases scientifiques solides et une évaluation minutieuse des risques et des coûts économiques. Elle devrait axer les travaux de la prochaine phase sur les questions pour lesquelles le système des Nations Unies n'a pas encore établi de centre de coordination des débats et des recommandations sur les politiques à suivre. Le monde des affaires accueille avec satisfaction la perspective de la poursuite d'échanges systématiques avec les grands groupes mais juge indispensable que les gouvernements participent activement au dialogue. Les gouvernements devraient favoriser le développement durable :

- En comptant sur la capacité du monde des affaires et de l'industrie de changer et de s'adapter rapidement.
- En permettant aux entreprises de choisir entre un système de réglementation minimum ou un système permettant plus de souplesse mais fixant des objectifs plus élevés.
- En contribuant à la sensibilisation des entreprises et en les amenant à adopter volontairement des systèmes de gestion responsable des produits tout au long de leur cycle de vie.
- En examinant si les taxes et subventions favorisent un comportement préjudiciable à un développement durable et en modifiant les politiques en conséquence.
- En passant progressivement de l'impôt sur le revenu à des taxes à la consommation.
- En intégrant le coût de protection de l'environnement dans le prix des produits.
- En réexaminant le mode de calcul du produit intérieur brut (PIB) et en envisageant d'y intégrer une mesure comptabilisant l'épuisement des ressources.
- En favorisant la sensibilisation et la participation des parties prenantes concernant le rôle du monde des affaires dans la promotion du développement durable.

-----